



Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-05-87/1-A
Date : 22 novembre 2012
Original : FRANÇAIS
Anglais

LA CHAMBRE D'APPEL

Devant : M. le Juge Carmel Agius, juge de la mise en état en appel
Assisté de : M. John Hocking, Greffier
Ordonnance rendue le : 22 novembre 2012

LE PROCUREUR

c/

VLASTIMIR ĐORĐEVIĆ

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE MODIFIEE FIXANT LA DATE D'UNE
CONFERENCE DE MISE EN ETAT**

Le Bureau du Procureur :

M^{me} Christine Dahl

Les Conseils de Vlastimir Đorđević :

M. Dragoljub Đorđević
M. Veljko Đurđić

NOUS, Carmel Agius, Juge de la Chambre d'appel du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (respectivement la « Chambre d'appel » et le « Tribunal »), et juge de la mise en état en appel en l'espèce¹,

VU l'ordonnance rendue en l'espèce le 2 novembre 2012 fixant la date de la conférence de mise en état au 5 décembre 2012 à 9 h 30 en salle d'audience III (l'« Ordonnance fixant la date d'une conférence de mise en état »),

MODIFIONS l'Ordonnance fixant la date d'une conférence de mise en état de manière à changer la salle d'audience,

ORDONNONS que la conférence de mise en état se tienne devant nous le 5 décembre 2012 à 9 h30 en **salle d'audience II**.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 22 novembre 2012
La Haye (Pays-Bas)

Juge de la mise en état en appel
/signé/
Carmel Agius

[Sceau du Tribunal]

¹ Ordonnance portant désignation d'un juge de la mise en état en appel, 14 mars 2011.